

Biodiversité : les Travaux Publics s'engagent



ZONE DE PROTECTION DE LA FLORE

- Cueillette interdite
- Accès interdit
- Emission de poussière interdite

ZONE URBAINÉE SENSIBLE

- Emission de poussière interdite
- Silence
- Entretien mécanique interdit

COURS ET PLAN D'EAU SENSIBLE

- Prélèvement d'eau interdit
- Ravitaillement interdit
- Stockage de produits interdit

ZONE AGRICOLE SENSIBLE

- Accès interdit
- Emission de poussière interdite
- Dépotage interdit

ZONE DE PROTECTION DE LA FAUNE

- Accès interdit
- Dépotage interdit
- Silence

ZONE HUMIDE SENSIBLE

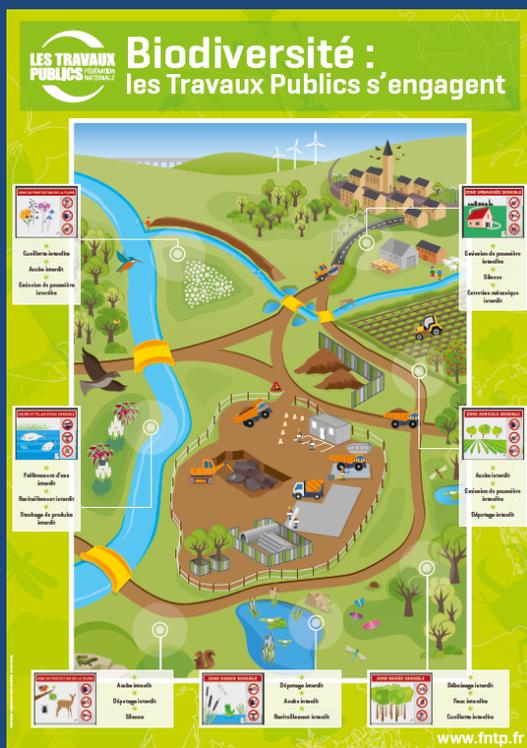
- Dépotage interdit
- Accès interdit
- Ravitaillement interdit

ZONE BOISÉE SENSIBLE

- Déboisement interdit
- Feux interdits
- Cueillette interdite

LA BIODIVERSITÉ SUR LES CHANTIERS DE TRAVAUX PUBLICS

Guide d'animation et de sensibilisation



La Fédération Nationale des Travaux Publics propose une affiche de sensibilisation à la biodiversité. Elle représente un chantier théorique qui permet d'illustrer de manière simple et pédagogique toutes les interactions que peut avoir un chantier avec les milieux naturels qui l'entourent.

Cette affiche a pour vocation d'être déployée au plus près du terrain (dans les bases vies par exemple). C'est un support idéal pour l'animation d'un ¼ d'heure environnement. L'objectif est d'expliquer la signalétique chantier et comment la mettre en œuvre.

Pour vous aider à préparer une telle intervention auprès de vos équipes, ce guide vous suggère quelques idées d'animation.

PREMIÈRE PARTIE

Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux de préservation de la biodiversité



Pour animer cette partie, vous pouvez commencer par interroger les collaborateurs sur leur perception de la biodiversité, et les inviter à choisir parmi plusieurs réponses :

- Pour moi la biodiversité fait partie de mon métier, de mon quotidien ;
- La biodiversité, c'est toujours plus de contraintes et de réglementation ;
- La biodiversité, je la rencontre quand je suis en vacances dans la nature, jamais au travail ;
- Je n'ai pas d'avis.

Cela permet d'amorcer le dialogue et d'évaluer le niveau de sensibilité des collaborateurs à cette question.

Qu'est-ce que la biodiversité ?

La biodiversité, c'est l'ensemble des êtres vivants mais également l'ensemble des relations et interactions entre ces êtres. Elle comprend trois « dimensions » :

- la diversité des espèces (dont nous faisons partie),
- la diversité des individus (diversité génétique au sein même de ces espèces),
- la diversité des milieux de vie (les écosystèmes à tous niveaux : cellules, océans, forêts...).

L'eau que nous buvons, l'air que nous respirons, les aliments que nous mangeons, tous ces éléments dépendent de cette biodiversité et de son équilibre. L'activité humaine et les activités économiques s'appuient sur celle-ci pour produire des biens : médicaments, carburants, granulats, etc.

La biodiversité est présente tant dans les milieux naturels que dans les milieux urbanisés.

Pourquoi faut-il protéger la biodiversité ?

Les atteintes à la biodiversité constatées scientifiquement depuis plusieurs années imposent des changements dans nos relations avec les milieux, afin de mieux les préserver. Les Travaux Publics, comme d'autres activités économiques, ont des impacts sur la biodiversité. Intervenant pour le compte des maîtres d'ouvrage sur des milieux variés, nos travaux modifient parfois le paysage et l'équilibre des milieux.

Pourtant la Biodiversité nous fournit au quotidien :

- Oxygène,
- Nourriture,
- Médicaments,
- Matières premières.

En plus de fournir de quoi vivre, les milieux naturels et espèces animales et végétales nous rendent de nombreux services :

- La pollinisation des végétaux,
- Le stockage du carbone,
- La rétention des eaux de crues
- La fertilisation des sols,
- L'épuration naturelle des eaux,
- Le cadre de vie et de loisirs.

DEUXIÈME PARTIE

Illustrer les zones de rencontre entre chantier et biodiversité



Pour animer cette partie, vous pouvez demander aux collaborateurs de citer les exemples d'espaces qu'ils ont eux-mêmes déjà identifiés autour de leur chantier.

Afin de conserver un message clair, il est recommandé de se concentrer sur une partie spécifique du chantier, sur une zone unique.

On entend par « milieu sensible » une portion de territoire dont la préservation est essentielle à la santé des écosystèmes. Les milieux sensibles sont généralement associés au réseau hydrographique (milieux humides, cours d'eau, coulées, bandes riveraines et méandres) ou au milieu forestier (forêts, îlots boisés). Ils jouent un rôle primordial sur la qualité de l'eau et de l'air, et peuvent également constituer des sites de reproduction et d'alimentation pour des espèces rares, menacées ou vulnérables. Leurs fonctions peuvent être comparées à différents organes du corps humain.

Zone de protection de la flore et zone de protection de la faune



La loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature, reprise dans le code de l'environnement, énonce que la protection des espèces animales et végétales, de la diversité et des équilibres biologiques est d'**intérêt général**.

Dans les espèces de la faune et de la flore, on distingue : les espèces menacées qui font l'objet de listes rouges et de plans d'action, les espèces protégées qui font également l'objet de listes et de différentes mesures de protection de leur milieu naturel.



Les chantiers ont un impact sur la faune et la flore. Aussi il est important de respecter les zones de stationnement, d'évolution des engins, les zones mises en défends...

Pour illustrer ...

En France métropolitaine, **9% des mammifères, 24% des reptiles, 23% des amphibiens et 32% des oiseaux nicheurs** sont menacés de disparition du territoire. Tout comme **22% des poissons d'eau douce et 28% des crustacés d'eau douce**. Pour la flore, **17% des espèces d'orchidées** sont menacées.

Source UICN France & MNHN (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France. Paris, France

Zone agricole sensible



Le territoire agricole renferme différents milieux sensibles dont la préservation est essentielle à la santé des écosystèmes. Les chantiers situés à proximité de ces milieux peuvent engendrer des déséquilibres dans ces écosystèmes fragiles et mettre en péril certaines espèces animales ou végétales.

Zone urbanisée sensible



Nuisances sonores et visuelles, difficultés de circulation, problèmes de sécurité... Un chantier est souvent vécu comme une épreuve pour les riverains et les automobilistes. Pour réduire ces nuisances et rendre les chantiers plus acceptables, les professionnels peuvent mettre en œuvre des bonnes pratiques et des gestes simples.

Pour illustrer ...

Il y a en France environ **3 000 zones de bruit critiques des transports terrestres**, c'est-à-dire des zones bâties exposées à un niveau sonore qui dépassent les 70 dB (très bruyant), ce qui correspond à plus de **200 000 bâtiments impactés par ces nuisances**.

Parmi ces 200 000 bâtiments points noirs du bruit, environ **55 000 constituent des super points noirs du bruit** : une gêne intolérable pour les habitants, qui est non seulement forte le jour mais également la nuit, ce qui affecte leur sommeil .

Source : enquête TNS Sofres de 2010 sur le bruit

Cours et plan d'eau sensible



Les cours d'eau forment les veines et artères nécessaires à la circulation de l'eau, indispensable à la vie et à la biodiversité en milieu agricole. Leur protection est essentielle au maintien de la qualité de l'eau et à la préservation de leur richesse biologique. Les chantiers peuvent être une source de dégradation de ces milieux par des rejets non conformes (fuite d'un engin, boue, débordement d'un séparateur hydrocarbure ...).

Pour illustrer...

En 2013, **43 % des masses d'eau de surface étaient en bon ou très bon état écologique et 50 % en bon état chimique**. Si la qualité des eaux s'améliore pour certains polluants, leur état reste marqué par une présence préoccupante de nitrates, de pesticides et d'autres micropolluants.

Source : agences de l'eau, offices de l'eau, Onema, mars 2014. Traitements : Onema, 2015

Zone boisée sensible :



Un peu à la manière du poumon, la forêt est le lien entre l'atmosphère et le sol. Elle remplit des fonctions de respiration essentielles dans le cycle du carbone et joue un rôle important pour le climat et pour la qualité de l'air.

Les dommages causés par les engins sur les arbres aux alentours des chantiers doivent faire l'objet d'un soin et d'un suivi comme le serait un salarié blessé sur un chantier.

Zone humide sensible :



Les milieux humides sont des espaces sensibles qui, tels les reins, jouent un rôle de filtration et de régulation du cycle hydrique, ce qui améliore la qualité de l'eau et contribue au renouvellement des eaux souterraines.

Les chantiers situés dans ces zones peuvent engendrer des dommages irréparables et mettre en péril certaines espèces

Pour illustrer...

Les zones humides françaises couvrent **3 % du territoire national (1,5 millions ha)**. Notre territoire a perdu les deux tiers de ces zones (soit trois fois la superficie de la Corse) en un siècle (entre la fin du XIXe siècle et les années 1990) et 50 % dans la seconde moitié du XXe siècle. Les phénomènes de destruction et de dégradation se sont accélérés ces dix dernières années.

TROISIÈME PARTIE

Expliquer les recommandations et interdictions de la signalétique chantier



Pour animer cette partie de manière interactive, il peut être intéressant de présenter les panneaux sans les interdictions et que les participants replacent les stickers en expliquant pourquoi ils associent telle interdiction à telle zone.



La FNTP propose une signalétique de panneaux de chantiers pour la préservation de la biodiversité et des espaces sensibles.



Feux interdits



Entretien mécanique interdit



Cueillette interdite



Dépotage interdit



Déboisement interdit



Stockage de polluants interdit



Émission de poussière interdite



Prélèvement d'eau interdit



Explosifs interdits



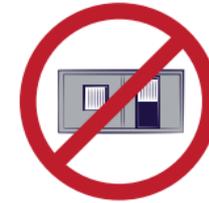
Ravitaillement interdit



Silence



Accès interdit



Installation de chantier interdite

POUR ALLER PLUS LOIN :

[L'agence Française pour la biodiversité](#)

Supports pédagogiques du Ministère de l'environnement

- [La biodiversité c'est la vie](#)
- [La biodiversité s'explique](#)



Fédération Nationale des Travaux Publics
3, rue de Berri
75008 PARIS

www.fntp.fr

infos@fntp.fr

01 44 13 32 41

Ce document a été réalisé dans le cadre du groupe de travail biodiversité de la Fntp avec le concours de l'Union des Métiers de la Terre et de la Mer.

Édition mai 2017